

Commentaire archéologique du bâti de la grange monastique du Coudier

Lou De Poorter

François Barroy, Bénédicte Bouilloux et Gaëlle Loillieux

Située au Coudier, la Grange aux Moines (**fig. 71**)³³ est orientée nord-ouest/sud-est. Elle mesure 40,74 m de long pour 21,50 m de large, avec une épaisseur de mur allant de 0,80 à 0,90 m.

Les piliers, avec une section carrée de 0,60 m pour une hauteur de 5,50 m, définissent une nef centrale large de 8,90 m environ, divisée en huit travées inégales. La longueur maximale est de 4,60 m et la longueur minimale de 4,25 m. Les quatre premières travées mesurent respectivement 4,60 m, 4,38 m, 4,32 m et 4,25 m ; les quatre dernières 4,40 m, 4,38 m, 4,28 m et 4,43 m. Les bas-côtés ont également une largeur inégale : 2,41 m pour le collatéral et 5,21 m pour le collatéral ouest (hors œuvre).

La grange est construite en légère pente. Les altimétries montrent que le nord de la grange est en moyenne situé à 426,30 m et le sud à 425,63 m, soit un dénivelé de 0,33 m. Le dénivelé entre l'est et l'ouest est plus important avec 0,88 m (426,22 m à l'ouest et 425,34 m à l'est). Afin de corriger ces légères déclivités et avoir une assise horizontale pour la toiture, le mur occidental est plus bas et s'appuie sur la pente. Au sud-est, la grange s'appuie directement sur le rocher qui a été largement retaillé. Le rattrapage de la pente s'effectue aussi grâce à un pilier carré placé sur l'encorbellement des piliers principaux. Ces encorbellements sont à une hauteur égale puisque les corbeaux orientaux ont une altimétrie variant seulement de 431,50 m à 431,58 m (**fig. 72**) et les corbeaux à l'ouest se placent entre 431,64 m et 431,72 m (**fig. 73**).

Pouvons-nous supposer que les décrochages visibles sur les murs est et ouest servent à amortir l'effet du dénivelé sur la structure et remplissent un rôle de contrefort ?

I. Bois et charpente

La charpente court le long des huit travées, soit une portée de 40 m environ. Elle a été reprise dans sa totalité dans la décennie 1980, hormis quelques bois anciens dispersés dans la structure.

Son système est simple : une charpente à fermes et pannes (**fig. 74**). Le chevronnage est porté par des pannes qui sont elles-mêmes portées par sept fermes. Chaque ferme a un entrait d'une trentaine de centimètres de diamètre, d'un poinçon qui soulage l'entrait de sa portée, de chevrons et de contrefiches d'un diamètre moyen de 15 à 20 cm. Un couple de sous-chevrons sous-tend les chevrons. Des liens obliques sont ancrés dans les piliers et soutiennent également l'entrait. Le long de la charpente, les chevrons et les pannes viennent soutenir les bois portant le lattis de la couverture et au bas de la structure, une sablière reçoit les

³³ Voir ce plan pour la localisation des coupes et des relevés.

pieds des chevrons. Ces pannes sont majoritairement placées auprès des contrefiches, aux extrémités des entrails et deux près des contrefiches des combles des bas-côtés.

La charpente des bas-côtés est formée en moyenne de trois éléments : le chevron qui continue au-delà de la toiture, un demi-entrail et une contrefiche.

Un contreventement est également présent entre les fermes afin de soutenir la structure. Il est formé par deux obliques formant une croix de Saint-André et deux autres partant de part et d'autre de la structure pour se lier au poinçon. Le tout repose entre la panne faîtière et un lierne (**fig. 75**).

La structure n'est pas homogène pour chaque ferme. Une description serait trop fastidieuse car la plupart des fermes sont reprises. Beaucoup de bois sont ajoutés pour que la structure tienne au fil des années. La première travée de la grange, par exemple, est entièrement reprise : pannes, chevrons et contreventements sont récents.

Il est très difficile d'accéder aux bois du vaisseau central, le repérage des assemblages est donc complexe. Nous pouvons cependant remarquer que certains assemblages vides sont répartis de manière hétérogène dans toute la charpente. Ces assemblages ne forment qu'un rectangle vide d'une dizaine de centimètres, principalement dans les sablières. Certaines semblent très abîmées et nous pouvons voir ici le témoignage de l'ancienne charpente.

Sur la première sablière (nord), des traces de haches sont visibles, ce qui aidera à dater la charpente grâce à un corpus sur les méthodes de construction dans la région. Sur les entrails, nous retrouvons quelques marques. Il serait intéressant de voir si d'autres marques d'assemblages se trouvent sur d'autres bois. Il faudrait réaliser une inspection entière dans la charpente et dans les parties accessibles. L'étude des traces d'outils servirait également à alimenter ces recherches et voir s'il n'y a pas encore des bois anciens. Par exemple, lors d'une visite de la partie ouest de la charpente, un bois d'environ 40 cm a été retrouvé. Lors du nettoyage, une marque d'assemblage est apparue : XII (**fig. 76**). Tracée au travers d'une fente de séchage, cette marque semble être la coupe et le levage de cette pièce. D'un diamètre de 15 à 20 cm, cette pièce semble être une pièce de charpente moyenne (sablières, poinçons ou pannes à éliminer). Certains bois de la 6^{ème} travée de la « partie des convers » (à l'ouest) ont ces mêmes caractéristiques.

Une étude beaucoup plus poussée et complète serait à réaliser. En effet, nous remarquons plusieurs bois en réemploi sur tout le pourtour des murs gouttereaux (**fig. 77**). Beaucoup d'assemblages vides sont également relevés et seraient sans doute le vestige de l'ancienne charpente.

II. Commentaire de la stratigraphie des fondations du dernier pilier ouest

Un sondage a été réalisé au pied du dernier pilier ouest de la grange (**fig. 78**) et a permis de déterminer la profondeur des fondations. Les relevés topographiques ont montré que la grange était construite sur un terrain en pente : l'ouest de la structure repose sur des remblais mais la partie orientale directement sur le

rocher (du moins pour le sud) repose. Le dénivelé, bien que faible, situe un premier pilier à environ 425,65 m contre 424,98 m pour le rocher, soit une différence de 0,67 m (fig. 79).

Deux assises de fondation en granit ont été mises au jour, sur une hauteur totale de 0,40 m. Elles sont réalisées en gros blocs de maçonnerie, plus larges que les assises du pilier. L'assise inférieure est posée sur sa longueur ; elle mesure 0,96 m et repose directement sur le sol. L'assise supérieure est formée par deux pierres mesurant chacune 0,40 m de côté. De petites pierres de calage sont présentes entre ces deux pierres.

La tranchée de fondation, comblée avec un sédiment noir, est à la même hauteur que la première assise de fondation. La fondation repose sur une arène granitique extrêmement friable (1), au-dessus une poche noire (2) surmontée d'une terre ocre avec un second niveau de terre noire (3). Cette couche noire correspond à une terre végétale très grasse et pourrait être le premier niveau de circulation de la grange.

III. Commentaire du relevé pierre à pierre de la façade interne nord

Le relevé du mur interne nord-nord-est de la grange (fig. 80 et 81) a permis de mieux appréhender les diverses reprises du mur. Le pignon n'a pas été dessiné car il a été entièrement reconstruit après 1950.

Le mur mesure 6 m de haut et 8,30 m de long. Sa composition est très complexe. La majeure partie des pierres est de taille moyenne et placée de manière aléatoire. D'autres éléments, comme du bois et des TCA, sont visibles. L'utilisation des TCA ne répond à aucun schéma ; elles sont tout simplement réemployées dans la structure.

Les pierres sont en majeure partie noyées dans le mortier. Peu d'hypothèses peuvent être émises sur ces éléments puisque l'intérieur semble suivre l'évolution et les reprises de la grange au cours des différentes époques. Il est donc difficile de comprendre la structure. Seules certaines parties de ce mur comme le cadre de la porte, le four, la cheminée et la partie à l'est laissent présager un état plus ancien.

La portion ouest du mur est composée d'imposantes pierres de taille en granit microgrenu, très lourdes et denses, similaires aux chaînages d'angle de la grange. Une avancée débute à l'ouest du mur à moins de 1 m du sol, après 1,80 m, et se termine à 2,50 m de hauteur à l'est.

La partie médiane présente de nombreux réemplois ; la reprise de la maçonnerie est flagrante. En revanche, les six assises restantes, en haut du mur, semblent structurées. Elles sont alignées et maintenues par un mortier brun sableux. Enfin, un alignement de ce qui semble être quatre trous de boulins est perceptible. Ces négatifs pourraient correspondre au soutien d'un ancien plancher.

À l'ouest, l'encadrement de la porte est formé par des claveaux de taille moyenne, séparés par une poutre en bois d'environ 0,21 m. Les blocs formant le contour de la porte sont d'une taille plus imposante que le reste du mur. Un mortier plus clair apparaît autour de la porte sur toute la hauteur et sur une largeur de 2 m. Ce mortier peut être la marque d'une ancienne structure, comme la trace de l'ancienne porte de la grange.

Ensuite, un groupe de quatre pierres forment le four. Les trois pierres supérieures ont chacune une feuillure et la quatrième (tournée à l'intérieur de la maçonnerie) un creusement sur toute sa largeur. Sur le bloc de gauche, une barre de métal est un vestige de l'ancienne porte du four (fig. 82).

Le parement interne du mur a été totalement rebouché ; l'intérieur n'est donc pas visible. Au-dessus, trois gros blocs taillés et les vestiges d'un ancien conduit de cheminée désaxé par rapport au foyer sont présents. Des traces de feu ont été relevées sur les trois blocs.

Concernant l'aspect originel du four, on peut s'appuyer sur celui de la grange de Muret. La structure est la même : quatre pierres, une longue en bas et trois au-dessus formant le foyer avec une feuillure et une cheminée désaxée. Au Coudier, la pierre du bas, celle avec le creusement, a d'abord été identifiée comme étant le réemploi d'une pierre à évier (fig. 82). Après notre visite à Muret, nous pensons qu'il s'agit en réalité d'une évacuation pour les cendres.

A Muret, la voûte du four est entièrement construite en briques. Le plat du four est formé par une immense pierre plate. Au Coudier, la maçonnerie a beaucoup de briques par endroits, de même dans le rebouchage du conduit. De plus, une pierre ressemblant à la base d'un four, d'une vingtaine de centimètres, retient le comblement du conduit de cheminée.

Beaucoup de fours à pain se trouvant dans des granges sont semblables à ceux-ci. En Limousin, ce genre de construction date du XVIII^e siècle.

A l'est, un groupement de cinq pierres (1,20 x 2 m) est ancré dans la maçonnerie. Ce lot ressemble à un chaînage d'angle ou à un encadrement de porte. L'intérieur entre ce chaînage et le four est comblé par des pierres plus petites. La grume d'une poutre (20 cm de diamètre) est visible entre ces éléments. A l'ouest de celle-ci, un trou plus petit indique le négatif d'un autre bois.

Au-dessous, quatre pierres alignées signalent les vestiges des anciennes fondations de la grange. Il est donc possible d'affirmer que le niveau primitif du sol doit correspondre au sol actuel de la grange : 426,18 m. La pierre, qui ressort au-dessus de la première marche, est alignée avec les quatre pierres et pourrait donc fonctionner avec elles.

L'ensemble de la structure présente plusieurs types de mortier et de la chaux à quelques endroits. La plus grande partie du mortier utilisé est de couleur brune et d'aspect sableux. Ce mortier est recouvert par ce qui semble être un mortier gris grossier. En effet, lors d'une campagne de prélèvement, il a été remarqué que ce mortier gris se détachait très facilement en grosses plaques et laissait entrevoir dessous ce mortier brun sableux, bien visible sur les assises supérieures. Un autre mortier plus clair n'est visible qu'autour de la porte. Une grosse plaque de mortier gris, encore différent du précédent, est attesté sur l'avancée (à 2 m de hauteur environ) à l'extrémité orientale du mur

Enfin, précisons qu'il y a, sur le négatif de la cheminée, un liant ou un rebouchage total avec un matériau

qui, pour l'instant, est totalement indéterminé. L'aspect, plus lisse, différent du mortier sableux, supprime l'hypothèse d'un autre mortier. Ce rebouchage a le même aspect et le même toucher que du torchis, simple matériau de remplissage, non porteur.

IV. Commentaire du relevé pierre à pierre de la façade externe est

Le mur (fig. 83 et 84) relevé mesure 7 m de longueur sur 4 m de hauteur. Il est composé d'un appareillage assez régulier de granit à gros grains, de gneiss et de quartz grossièrement taillés. L'épaisseur des joints est variable, allant de 1 à 5 cm.

Deux fenêtres apparaissent sur la façade. La première, près de la porte, a une pierre d'évier (bachot) percée pour un écoulement vers l'extérieur. A l'intérieur, l'évier est parfaitement en place et atteste d'une phase d'occupation de la grange. Différent de celui présent sur tout le mur, le mortier situé sous l'appui de fenêtre est d'un tout autre aspect. Beaucoup plus beige et clair, il dessine une poche sous le bachot jusqu'à la ligne de fondation. La seconde fenêtre, barrée, est située près de la toiture actuelle et de la pente de toit. Nous remarquons le réemploi d'une structure en bois, semblable à un matériel utilisé dans les granges.

Les éléments les plus intéressants sont ceux situés aux extrémités méridionale, septentrionale et inférieure. Au sud, nous constatons une avancée de la structure. Ce détachement suit le tracé d'une ancienne toiture, matérialisé avec des pierres de calage et des TCA. Un mortier gris de faible qualité est présent. Cette avancée passe par une porte (aujourd'hui murée) et se termine au bas des fondations. Visible à l'intérieur de la grange, cette porte est composée d'un énorme bloc pour le linteau, de cinq blocs pour son encadrement et d'un seuil. Le bouchage de la porte est réalisé avec un appareillage irrégulier et grossier de petit et moyen appareil disposé d'une manière et lié avec un mortier très granuleux beige.

Le tout semble en place et présente un ancien niveau de sol. Après avoir dégagé la structure, nous constatons qu'une ligne de mortier grossier, composé de sable granitique et de sable blanc, est présente. Ce tracé continue jusqu'à la façade nord et tombe parfaitement avec la ligne de fondation mise au jour.

On peut également noter que cet ensemble, qui se prolonge jusqu'au chaînage d'angle, marque une probable délimitation avec les fondations. Cette limite est marquée par un mortier grisâtre et granitique entre les pierres.

La grange paraît avoir été entièrement reprise au XVIII^e siècle. Certains piliers présentent des marques de tailleur, identiques à celles retrouvées en abondance sur les parements de la cave sud du grand bâtiment monastique de Grandmont, construit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Par ailleurs, une pierre gravée « O 1768 » se trouve sur le haut de l'encadrement d'une porte située sur la façade orientale.

Le mortier du mur oriental extérieur ressemble, surtout au niveau inférieur, à celui trouvé en quantité sur

le site de Grandmont. Il présente une couleur grisâtre avec des inclusions de granit naturel. Il serait intéressant de les comparer.

Y aurait-il un lien entre la reprise de la grange et la grande reconstruction moderne de l'abbaye ?

Il convient maintenant de déterminer l'ampleur de ce remaniement et de distinguer les parties anciennes. Peut-être les piliers sont-ils antérieurs à cette période et comportent-ils eux-mêmes des traces de reprise ? En effet, certains corbeaux de la grange semblables à ceux du chevet de l'église de Grandmont ont été retrouvés sur le haut des piliers, notamment sur la cinquième travée de la grange (en partant du nord), desquels partent des pièces de bois obliques pour soutenir les entrails. Or, les corbeaux en réemploi dans le mur de ce chevet semblent avoir été insérés lors d'une reconstruction qui est, à ce jour, datée de la fin du XV^e siècle.